

# Ékautonome

UNE AUTRE IDÉE DE L'INFO

JOURNAL UNSA GROUPE RATP

# Octobre 2023

## S O M M A I R E

p.2

### UNSA GROUPE RATP EST REÇU AU SÉNAT

*UNSA GROUPE RATP se fait entendre par le Sénateur en charge de la proposition de loi sur l'ouverture à la concurrence BUS*

p.3

### Qualité de Vie et des Conditions de Travail

- ♦ Semaine des 4 jours
- ♦ Nouveaux droits : journées de garde d'enfants et congé menstruel
- ♦ Fractionnement des journées de RTT en heures
- ♦ Indicateurs de mesures de la QVCT
- ♦ Accompagnement des salariés

p.4

### GESTION DE MALAISES DES VOYAGEURS

*UNSA GROUPE RATP monte au créneau devant la Direction et se fait entendre*



# UNSA GROUPE RATP EST REÇU AU SÉNAT

*UNSA GROUPE RATP se fait entendre  
par le Sénateur en charge de la proposition de loi  
sur l'ouverture à la concurrence du réseau BUS*

Dans le cadre de la PPL relative à l'ouverture à la concurrence du réseau de bus, les syndicats RATP (UNSA GROUPE RATP – FO – CGT – CFE/CGC) ont été entendus par le rapporteur de la proposition de loi, le Sénateur Franck DHERSIN.

Le rapporteur qui a été nommé le 5 octobre (en raison du renouvellement des instances au Sénat), a souhaité nous entendre autour d'une table ronde.

Au cours de la table ronde, **UNSA GROUPE RATP** a défendu les intérêts des agents en réaffirmant :

♦ Notre opposition totale à l'ouverture à la concurrence. D'autant plus que toutes les expériences réalisées dans d'autres pays ont démontré que l'efficacité n'était pas forcément au rendez-vous.

♦ Toutefois, si l'ouverture à la concurrence était maintenue, **UNSA GROUPE RATP** a défendu le fait que tout soit reporté en 2030, afin de coïncider avec la volonté des politiques d'ouvrir à la concurrence le marché de circulation des tramways.

♦ **UNSA GROUPE RATP** a demandé et obtenu dans le cadre d'une conciliation vie privée et professionnelle, des modifications de conditions de transfert des agents, selon le critère des centres BUS, et non uniquement des lignes de BUS comme prévu auparavant. Cela contribuera à éviter, s'ils le souhaitent, l'éloignement des agents de leur domicile à leur lieu de travail.



*Après un passage au Sénat dans la nuit du lundi 23 octobre 2023 à mardi, les Sénateurs ont validé l'étalement du calendrier d'ouverture à la concurrence, après les jeux Olympiques, avec un*

*calendrier qui court jusqu'à fin 2026.*

*Maintenant, place aux Députés de l'Assemblée nationale pour acter de manière conforme au Sénat, l'échelonnement du calendrier d'ouverture de la concurrence BUS à 2026.*

# QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

## « Qu'est-ce qui motive, permet de rester en poste, donne envie d'évoluer ? »

Des axes d'intérêt pour les salariés sont incontournables à nos yeux, comme :

- la prévention des risques, la protection de la santé des salariés avec l'accent porté sur l'environnement au travail (lutte contre les pollutions, la fixation d'une température maximale au travail)
- la mise en place d'un observatoire QVCT et d'indicateurs de mesures
- la mise en place d'un Conseil de diversité, équité et inclusion
- Aussi un axe sur le logement pour lequel l'UNSA a toujours été particulièrement revendicatif et innovant. Notamment en impulsant la mise en place des logements passerelles et portant une politique du logement qui permettrait de mettre en

avant la possibilité d'avoir des logements en colocation

- pour chacun, le bénéfice au volontariat de la semaine des 4 jours doit s'entendre dans le cadre du respect de la durée du temps de travail légal
- la mobilité Groupe. Celle-ci doit donner des perspectives à toutes les catégories et ne saurait se traduire par une simple Charte. La mobilité à l'échelle du Groupe doit s'inscrire dans un processus de négociations afin de parvenir à un accord à caractère holistique
- des droits nouveaux pour tous les agents : le droit à des journées de garde d'enfant, distinctes des journées enfant malade et le congé menstruel
- le fractionnement des journées de RTT en heures
- Accompagnement des salariés à chaque transformation/changement dans l'entreprise



# GESTION DE MALAISES DES VOYAGEURS

**UNSA GROUPE RATP monte au créneau  
devant la Direction et se fait entendre**

Les crises de panique, les étourdissements, les pertes de connaissance, les symptômes respiratoires, les nausées et les symptômes cardiaques, les évanouissements, etc...

La Direction sous la menace d'un courrier du SAMU engage des modifications aux textes de sécurité interne afin de répondre aux différentes exigences en cas de malaise de voyageur dans l'espace de voyage RATP.

**Reçu par la Direction, UNSA GROUPE RATP a obtenu avant tout que soit évacué la menace pour un agent de se voir accusé de non-assistance à personne en danger ou encore le fait de subir une plainte de la part de la victime ou son accompagnateur !**

**UNSA GROUPE RATP préconise :**

**la rédaction d'un guide de poche qui contient les procédures.**

Dans ce guide, on pourra trouver des informations sur l'équipement médical disponible en stations/gares comme les défibrillateurs ou encore les trousse de secours, les contraintes

liées à l'environnement d'un espace de transport.

Ces recommandations devront donner suffisamment de connaissances aux agents afin d'intervenir avec un peu moins de stress.

**Décharger les agents de tous risques juridiques pour éviter toute mise en cause personnelle lors d'une quelconque plainte du voyageur malade ou son accompagnateur (cas de non-assistance à personne en danger ou autres)**

**Recensement du personnel qualifié (mettre en place des salariés identifiés comme des ambassadeurs premiers secours)**

**Mise en place de formations continues (type 2, etc) et des modules d'informations kapsul, afin de familiariser l'agent sur l'emplacement des outils médicaux (boites de secours, défibrillateurs installés, etc).**

**Réalisation de vidéos explicatives sur URBAN**

**UNSA GROUPE RATP rappelle à la Direction qu'elle reste l'unique responsable de la mise en œuvre par l'agent des procédures demandées. Et cela n'est pas négociable !**

